



CAMPAGNE
TPE
FLEURISTES
ANIMALERIE



**Pour mes droits,
pour mon salaire
et mes conditions de travail**

du 25 novembre au 9 décembre 2024





POURQUOI ADHÉRER

CGT ?

À LA

Vous travaillez dans le commerce, l'hôtellerie/restauration ou dans une entreprise de services d'une des 49 branches professionnelles couvertes par notre Fédération ?

ÉLECTIONS TPE

Votre choix compte : Votez CGT !

Salarié-e-s de la branche des fleuristes et de la vente et des services des animaux familiers, que vous soyez salarié d'une grande enseigne, d'une petite, ou même d'une franchise vous avez tous les mêmes droits : **le premier est celui de vous syndiquer.**

En adhérant à la CGT, vous rejoignez un syndicat de lutte, qui vous forme et vous informe.

La multitude de boutiques et magasins de petite taille a pour conséquence d'isoler les salarié-e-s les uns des autres, ignorant souvent leurs droits les plus élémentaires.

La CGT, syndicat de proximité, rassemble les salarié-e-s et les renseigne sur tous leurs droits.

- Pourquoi êtes-vous toujours laissés pour compte ?
- Pourquoi les salariés des grands groupes bénéficient-ils du 13^{ème} mois et pas vous ?
- Pourquoi les salariés des grands groupes sont-ils payés au-dessus du minima et pas vous ?
- Pourquoi n'auriez-vous pas les mêmes droits que les autres ?

Les enjeux :

Tous les 4 ans, une élection nationale est organisée pour mesurer la représentativité des syndicats dans les petites entreprises et dans le secteur de l'emploi à domicile.

C'est le résultat de cette élection qui va permettre à la CGT de désigner ses représentants au sein des commissions paritaires et de négociation collective.

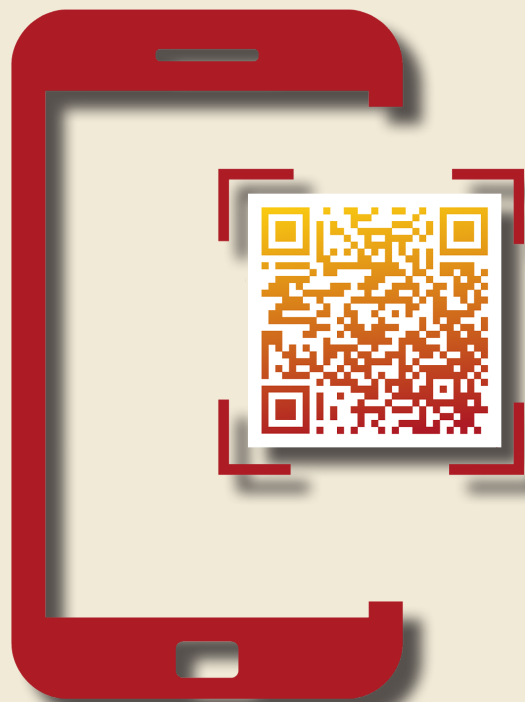
Il contribuera également à désigner les conseillers prud'homaux dans l'ensemble des départements.

La CGT, c'est un syndicalisme de proximité, à l'écoute et doté d'un solide réseau interprofessionnel.

Être informé, accompagné, représenté devant toutes les instances, c'est important (prud'hommes, Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale, etc.), des centaines de militants participent activement à la défense de vos intérêts au quotidien.

Données clés de la branche regroupant les secteurs des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers :

- * La branche compte 9635 établissements employeurs avec un effectif total de 20 853 salariés.
- * 80% des salariés travaillent dans le commerce de détail de fleurs, plantes et graines.
- * 90% des salariés sont employés dans des très petites entreprises de moins de 11 salariés.
- * Les régions Île-de-France (19%), Hauts-de-France (11%) et Auvergne-Rhône-Alpes (11%) concentrent 41% des effectifs.
- * Au moins 59% des salariés exercent le métier de vendeurs/vendeuses du commerce de fleurs.
- * Les femmes représentent trois quarts des salariés, et les jeunes forment la moitié de l'effectif.
- * 80% des salariés sont des employés, et les temps partiels sont plus fréquents chez les femmes.
- * Les contrats se répartissent comme suit : 67% en CDI, 13% en CDD, 17% en apprentissage, et 3% dans d'autres types de contrats.
- * Les catégories socio-professionnelles comprennent 10,3% d'ouvriers, 72% d'employés, 4,1% de professions intermédiaires, et 8,4% de cadres et chefs d'entreprises.
- * Les postes les plus recherchés sont : fleuristes (60%), vendeurs en animalerie (25%) et toiletteurs d'animaux (9%).
- * Plusieurs accords sont en attente d'extension, notamment concernant les mises à jour de la convention collective, les frais de santé, la prévoyance, le fonds d'action sociale, ainsi que des accords relatifs aux concours UMOF et MAF, et aux salaires pour l'année 2023.



Connais-tu tes droits ?



Salarié-e-s de la branche

Ensemble, revendiquons :

- * Un salaire minimum à 2000 euros dès l'embauche
- * La reconnaissance et la valorisation des qualifications
- * Un 13^{ème} mois pour tous
- * La reconnaissance de la pénibilité
- * Des embauches à temps plein

La CGT a considérablement fait avancer les textes conventionnels qui encadrent vos métiers.

Voter la CGT c'est la garantie d'un syndicalisme engagé autour de militants qui ne ménagent pas leurs efforts pour régler les problèmes quotidiens et rassembler sur les grandes causes.



www.respecgt.fr
www.commerce.cgt.fr

 [CGT Commerce et services](#)  [@CGT_Commerce](#)  [@cgt_commerce](#)  [@cgt_commerce_et_services](#)

Adhérez à la CGT !



Formulaire d'adhésion

Vous aussi, engagez-vous dans la bataille pour préserver nos acquis et obtenir de nouvelles conquêtes sociales !

☐ Madame

☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Tél :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : @

Situation professionnelle : ☐ Actif-ve ☐ Retraité-e ☐ Privé-e d'emploi

Catégorie : ☐ Ouvrier-ère ☐ Employée ☐ Technicien-ne ☐ Agent-e de maîtrise ☐ Ingénieure ☐ Cadre

☐ Autre :

Entreprise :

Adresse : Code postal : Ville :

Bulletin d'adhésion à renvoyer à
Fédération CGT Commerce, Distribution et Services – Case 425 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
fd.commerce.services@cgt.fr - 01 55 82 76 79